

Réf: Dossier N° : 58428

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « ABNA & CO »**

**Siège social : BINGERVILLE - NON LOIN DE L'EGLISE HARRIS ET
PHCIE PCIPALE, 28 BP 268 ABIDJAN 28**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 11 Déc. 2018 reçus par Me N̄DOUFFOU KONAN ARSENE, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 17 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ABNA & CO » .

Objet: Le commerce général, l'import-export et la vente de véhicules et de camions d'occasions, de moteurs, de pièces détachées et de matériels industriels. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: BINGERVILLE - NON LOIN DE L'EGLISE HARRIS ET
PHCIE PCIPALE, 28 BP 268 ABIDJAN 28**

COGERANT: Monsieur ATTO NANGUY NARCISSE HERVE. Monsieur BROU ADJOA ANNABELLE CHRISTEL.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-32740 du 17/12/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°29260 du 17/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

